

PROGRAMME DE FORMATION Permis CE

Etre capable de conduire un ensemble de véhicules couplés dont le véhicule tracteur entre dans la catégorie C attelé d'une remorque dont le Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C.) est supérieur à 750 kg.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Avoir 21 ans,
- Etre titulaire du permis C, en cours de validité
- Etre reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire,
- Savoir lire et écrire la langue Française,

Nota : Il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS

Enseignants titulaires du Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Salle de cours équipées de moyens multimédias.
- Aires d'évolution spécialement aménagées.
- Véhicules de transport de marchandises et remorque ou semi-remorque adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

EFFECTIFS

Maximum 4 stagiaires par véhicule

PROGRAMME

Hors circulation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques permettant de :

- Répondre à des questions écrites et orales.



- Réaliser des vérifications usuelles sur les véhicules.
- Développer un thème de contrôles ciblés après tirage au sort.
- Dételer et atteler la remorque ou semi-remorque.
- Maîtriser l'ensemble de véhicules constitué en marche avant à allure faible, en marche arrière et d'effectuer des arrêts de précision.

Circulation :

- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule.
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération.
- Connaître les situations présentant des difficultés.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

- Évaluations continues et de synthèse correspondant aux contenus du Référentiel d'Éducation pour une Mobilité Citoyenne (REMC)
- Épreuves pratiques de l'examen du permis de conduire de la catégorie CE : Hors-Circulation et Circulation à l'issue de la formation selon les places attribuées par les services préfectoraux.

SANCTION VISEE

Permis de conduire de la catégorie CE

DUREE DE LA FORMATION

- 80 heures (socle minimal) et code en illimité (si nécessaire)
- Dans les locaux du centre de formation et sur la piste privée « groupe lourds » de celui-ci.
- PARTIE PRATIQUE : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : Epreuve générale audiovisuelle

- Présentation du code de la route : la signalisation routière et les règles de circulation
- Contrôle des connaissances avec support audiovisuel.

ENSEIGNEMENT THEORIQUE : Groupe lourd

- La réglementation du code de la route et la signalisation routière.
- Notions sur le comportement et la sécurité.
- Notions sur les véhicules : caractéristiques des véhicules, principe de fonctionnement des éléments constitutifs de la chaîne cinématique, principe de fonctionnement des organes essentiels des véhicules.

- Notions sur les transports routiers de marchandises ou de transport en commun. La réglementation sociale des transports (appareil de contrôle, temps de conduite et repos). Notions sur la réglementation relative à la coordination des transports et les documents spécifiques au conducteur, au véhicule et au transport.
- Notions sur les effets de la fatigue, de l'alcool, sur le comportement en cas d'accident.
- Notions sur les accidents, l'assurance et la sécurité routière, la conduite économique.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE

I. ENSEIGNEMENT HORS CIRCULATION : Epreuve plateau

- Connaître les principaux organes d'un véhicule, les principales commandes et le tableau de bord.
- Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur.
- S'installer au poste de conduite. Savoir regarder autour de soi.
- Démarrer et s'arrêter.
- Diriger le véhicule ou l'ensemble de véhicules en marche avant, en marche arrière, en ligne droite et en courbe.
- Savoir effectuer un arrêt de précision.
- Connaître et savoir vérifier les équipements et les organes spécifiques.
- Savoir entretenir le véhicule, diagnostiquer une panne et éventuellement réparer.
- Spécifique « CE et BE » : savoir atteler et dételer.

II. ENSEIGNEMENT EN CIRCULATION : Epreuve route

- Connaître et respecter les règles de circulation et de signalisation routière.
- Utiliser toutes les commandes.
- Rechercher les indices utiles. Adopter sa vitesse aux situations.
- Choisir la voie de circulation. Maintenir les distances de sécurité.
- Franchir les différents types d'intersection et y changer de direction.
- Evaluer les distances, les vitesses, les distances d'arrêt.
- S'arrêter, stationner, croiser, dépasser, être dépasser, prendre un virage.
- Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers.
- S'insérer dans une circulation.
- Conduire en agglomération, dans une circulation dense.
- Conduire dans une file de véhicules.
- Conduire en montée et en descente.